

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne

Séance du 17 octobre 2023

Délibération n° 38 - 2023 relative à l'augmentation des frais d'inscription pour l'IEJ de Reims

Vu l'avis du conseil de gestion de l'UFR Droit et Science Politique en date du 6 juillet 2023,

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve l'augmentation de 50 € des frais d'inscription pour l'IEJ de REIMS

Membres ayant voix délibérative



Membres en exercice	36	Membres présents	24
Majorité absolue	19	Membres représentés	7
Nombre de pouvoirs	7		

Décompte des suffrages

Votants	31	Pour	31	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Pour le président et par délégation



le 20/10/2023

Le vice-président du conseil d'administration
Olivier DUPERON

Document en annexe au présent extrait : Note de présentation du projet de CRFPA de l'IEJ de Reims

Extrait transmis au Recteur, chancelier des universités le :

20/10/2023

Document mis en ligne le :

20/10/2023